

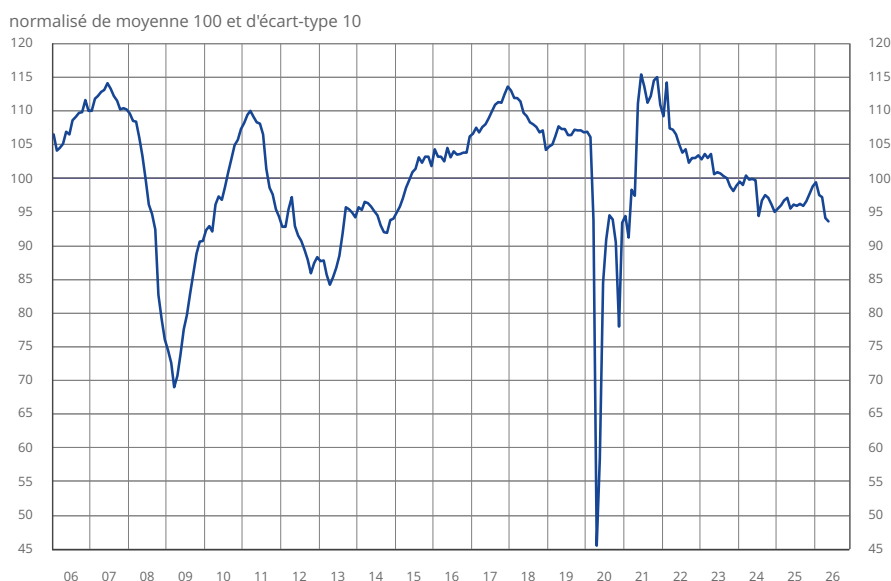


En mai 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands est stable à 94, en deçà de son niveau moyen. L'indicateur du climat de l'emploi perd trois points et s'établit à 92, son niveau le plus bas depuis la crise sanitaire.

## En mai 2026, l'indicateur de climat des affaires est stable

En mai 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France est stable à 94, bien en deçà de son niveau moyen (100). Le climat des affaires se dégrade nettement dans le commerce de détail et plus légèrement dans les services, il s'améliore un peu dans le bâtiment et le commerce de gros et plus nettement dans l'industrie. Les soldes sur les prix prévus augmentent de nouveau dans tous les secteurs hormis les services et les perspectives générales d'activité se dégradent dans tous les secteurs sauf dans l'industrie.

### Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee.

En mai 2026, le climat des affaires se dégrade nettement de nouveau dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 89, l'indicateur synthétique perd cinq points et s'éloigne de sa moyenne de longue période (100). Cette détérioration résulte principalement du nouveau recul marqué du solde relatif aux intentions de commandes.

Le climat des affaires se dégrade aussi, plus légèrement, dans les services. À 93, l'indicateur qui le synthétise perd un point et s'éloigne de sa moyenne de longue période (100). Il atteint son plus bas niveau depuis mars 2015, hors période de crise sanitaire. Le climat est dégradé dans l'ensemble des secteurs et il s'effondre dans l'hébergement-restauration.

Le climat des affaires s'améliore légèrement dans le bâtiment. À 97, l'indicateur synthétique gagne un point mais demeure au-dessous de sa moyenne de long terme (100). L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité passée et prévue s'améliore.

Le climat des affaires bimestriel du commerce de gros s'améliore aussi légèrement. À 96, l'indicateur synthétique gagne un point par rapport à mars mais reste sous sa moyenne de longue période (100). Cette légère amélioration s'explique principalement par le net rebond des soldes d'opinion relatifs aux ventes passées (y compris à l'étranger).

Enfin, le climat des affaires s'améliore de nouveau dans l'industrie. À 102, l'indicateur qui le synthétise gagne deux points et quitte sa moyenne de longue période (100). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation marquée du solde d'opinion sur la production passée.

### Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Jan. 26	Fév. 26	Mars 26	Avril 26	Mai 26
<b>Indicateurs du climat des affaires</b>					
<b>France</b>	<b>99</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>94</b>	<b>94</b>
Industrie	105	102	99	100	102
Bâtiment	97	96	96	96	97
Services	99	96	96	94	93
Commerce de détail *	99	98	100	94	89
Commerce de gros	100		95		96
<b>Emploi</b>	<b>94</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>95</b>	<b>92</b>

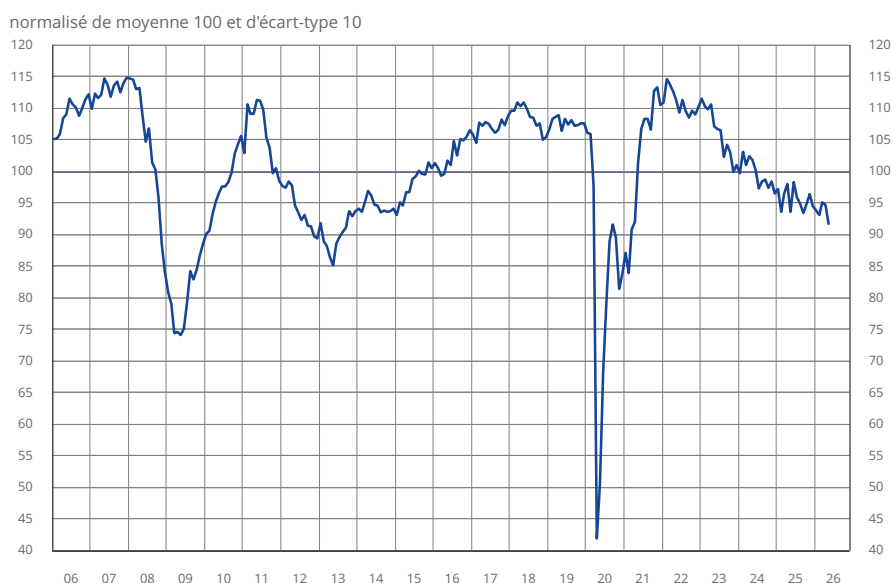
\* y compris commerce et réparation automobiles.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

### Le climat de l'emploi s'assombrit

En mai 2026, l'indicateur synthétique du climat de l'emploi perd trois points : à 92, il atteint son niveau le plus bas depuis la crise sanitaire, tiré à la baisse par la nouvelle dégradation du solde sur les effectifs prévus dans les services (hors intérim).

### Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee.

## Révisions

Les indicateurs synthétiques de climat des mois précédents ne sont pas révisés (après arrondi).

## Pour en savoir plus

---

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-six soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 avril et le 19 mai 2026 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 23 juin 2026 à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Fabrice Lenglard  
ISSN 0151-1475